



Services de l'approvisionnement et des contrats  
30, rue Victoria  
Gatineau, Québec K1A 0M6

## MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION

Par la présente, la Demande de proposition est modifiée; sauf indication contraire, toutes les autres modalités de la Demande de proposition restent les mêmes.

<b>N° de la modification :</b>  2	<b>Date de la modification :</b>  13 novembre 2018
<b>Bureau du directeur général des élections – N° du dossier :</b>  ECLP-RFP-18-0519	
<b>Titre :</b>  Clés USB dépliables	
<b>Date de clôture de la demande de prix :</b>  Le 5 décembre 2018 à 14H00, heure de Gatineau	
<b>DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – Prière d'adresser toute demande de renseignements à l'autorité contractante:</b>  <b>Bureau du directeur général des élections</b> Services de l'approvisionnement et des contrats 30, rue Victoria Gatineau, Québec K1A 0M6	
<b>À l'attention de</b>  Luc Potvin	<b>Courriel:</b>  proposition-proposal@elections.ca

## **Partie 1. Interprétation**

- 1.1** Élections Canada modifie par la présente et conformément à ce qui suit la demande de prix (DP) qui porte le numéro ECLP-RFP-18-0519 datée du 25 octobre 2018. La présente modification fait partie intégrante de la DP.
- 1.2** Tous les mots et expressions définis dans la DP et employés dans la présente modification ont le sens qui leur a été donné dans la DP, à moins qu'ils ne soient définis autrement dans le présent document et sous réserve du contexte.

## **Part 2. Questions et réponses**

Les questions suivantes ont été posées en réponse à cette DP et, par la présente, Élections Canada répond comme suit :

### **2.1 Question No. 2**

Question:

Selon l'information fournie dans la "Demande de Proposition" (section 1.02 – Contexte du projet) il semble qu'Élections Canada fera une duplication massive des données sur les clés USB. Si tel est le cas, nous aimerions connaître le type de machine de duplication ou s'ils utilisent des concentrateurs USB sur des ordinateurs Windows ou MacOS. Certaines machines de duplication nécessitent des puces de contrôle spécifiques à l'intérieur des lecteurs USB pour assurer la compatibilité avec les systèmes d'exploitation. Dans ce cas, les soumissionnaires auraient besoin de l'information des modèles utilisés afin de pouvoir fournir des clés USB répondant à ces exigences (c'est-à-dire les marques / modèles de puces de contrôle qui correspondent aux paramètres définis par le fabricant du duplicateur). Est-ce que la Couronne peut préciser la méthode de duplication, la marque de la machine ou le système d'exploitation si des concentrateurs USB sont utilisés sur des ordinateurs de bureau standard?

Réponse:

Élections Canada ne fait pas de duplication en masse de données. Ces clés seront fournies aux 338 bureaux de directeur du scrutin et chaque clé aura des données uniques.

### **2.2 Question No. 3**

Question:

Le paragraphe 1.3.3 Date de livraison indique : « Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 24 janvier 2019 ou avant. » Nos expériences en matière d'évaluation de soumissions avec le gouvernement démontrent que l'attribution du

contrat a lieu longtemps après la date de clôture de la demande. Cela n'inclut pas les congés du temps des Fêtes et les vacances des employés du gouvernement qui pourraient survenir au cours de ce calendrier de sollicitation. Étant donné que les soumissionnaires ne contrôlent pas le processus d'évaluation, ni l'attribution du contrat à une date ultérieure, il serait impossible pour quiconque de garantir la date de livraison. Nous aimerions respectueusement proposer que la Couronne supprime cette date de livraison obligatoire et demande plutôt aux soumissionnaires d'inclure un calendrier de livraison (semaines ou jours) après réception de la commande.

Réponse:

La date de livraison obligatoire est repoussée au 19 février 2019.

### **Partie 3. Modifications**

#### **3.1 Modification à l'Annexe A – Énoncé des travaux de la DP**

La DP est modifiée en supprimant l'Annexe A – Énoncé des travaux dans son entièreté et en la remplaçant par l'Annexe A – Énoncé des travaux ci-jointe (révisée le 13 novembre 2018).



## Clés USB dépliables

---

### ANNEXE A – ÉNONCÉ DES TRAVAUX

## SPÉCIFICATIONS

### 1. CONTEXTE ET OBJECTIF

#### 1.01. MANDAT D'ÉLECTIONS CANADA

Élections Canada (EC) est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. EC a pour mandat de conduire une élection ou un référendum fédéral, d'administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada (LEC)*, de surveiller l'observation de la législation électorale et de la faire appliquer.

#### 1.02. CONTEXTE DU PROJET

Les clés USB sont distribuées aux 338 bureaux d'Élections Canada à travers le Canada lors d'une élection générale fédérale. Les clés USB noires permettent de distribuer la liste des électeurs aux candidats à 4 différents moments durant l'élection. Pour des raisons de sécurité, les clés USB noires ne sont pas réutilisées. Les clés USB vertes seront utilisées pour la formation des fonctionnaires électoraux au sein des bureaux d'Élections Canada à travers Canada.

#### 1.03. OBJECTIFS

Afin de répondre à nos exigences en matière de préparation aux scrutins, notre objectif consiste à obtenir 16 000 clés USB noires et 900 clés USB vertes pour l'élection générale à venir et des scrutins subséquents.

### 2. DESCRIPTION DU PRODUIT

2.01. Clé USB à mémoire flash avec couvercle dépliable en acier inoxydable

### 3. NUMÉRO DE RÉFÉRENCE

3.01. **Item # 1** : EC 12122 (10/2018)

3.02. **Item # 2** : EC 10530 (10/2018)

### 4. QUANTITÉS

4.01. **Item # 1** : 16,000 Clés USB 3.0 à mémoire flash — 16GB (EC 12122) noire

4.02. **Item # 2** : 900 Clés USB 3.0 à mémoire flash — 16GB (EC 10530) verte

### 5. DÉTAILS DU PRODUIT

5.01. Toutes les clés doivent être de Catégorie A et selon les spécifications ci-dessous :

- a) **Catégorie A** : est défini comme étant les puces informatiques hautes gamme. Ces puces sont gravées au laser avec le numéro de série et le nom de

fabrique. Les puces de Catégorie A ont le plus faible taux d'erreur, une durée de vie plus longue et sont plus rapides.

- b) Capacité de mémoire : **minimum** 16 GB — USB 3.0 obligatoire
- c) Type : Clé USB dépliable à mémoire flash
- d) Cryptage : Cryptage des clés USB non requis
- e) Style : Avec couvercle dépliable en acier inoxydable
- f) Impression : Pas d'impression sur les clés USB
- g) Couleur :
  - **Item # 1** : Corps – Noir (obligatoire) / Couvercle – argent
  - **Item # 2** : Corps – Vert (obligatoire) / Couvercle – argent
- h) Image :



## 5.02. EXCÉDENTS

- a) **Aucune quantité excédentaire ou déficitaire.**
- b) Élections Canada ne paiera pour aucun article reçu en surplus de la quantité précisée, et ne paiera pas le montant total lorsqu'il reçoit moins d'articles que ce qui était prévu. Il incombe au fournisseur de s'assurer que la bonne quantité d'articles est livrée.

## 6. INSTRUCTION SPÉCIALE

- 6.01. Si des clés USB défectueuses sont détectées en cours d'utilisation, Élections Canada exercera la clause 6.02 pour remplacer les clés USB défectueuses.
- 6.02. Sur réception d'un avis écrit d'Élections Canada concernant des clés USB défectueuses, le soumissionnaire gagnant devra remplacer les clés USB défectueuses dans les 48 heures aux frais du soumissionnaire.
- 6.03. Cette instruction spéciale sera en vigueur pour la durée du contrat.

## 7. ÉCHANTILLON OBLIGATOIRE

7.01. Le soumissionnaire gagnant **DOIT** fournir à Élections Canada dix (10) échantillons de chacune des clés USB avant production. Les clés USB fournis doivent rencontrer toutes les spécifications d'écrites ci-haut.

## 8. EMBALLAGE

8.01. EC 12122 clés USB noires — en paquet de 1000

- Le fournisseur doit garantir que chaque paquet contient 1000 clés USB.
- Les paquets de 1000 clés USB peuvent être emballés en utilisant un sac de plastique ou dans une boîte.

8.02. EC 10530 — Le fournisseur doit garantir que les clés USB vertes sont dans un paquet de 900.

- Le paquet de 900 clés USB verte peut être emballés en utilisant un sac de plastique ou dans une boîte.

8.03. **Étiquettes pour l'emballage** : Identifier clairement le contenu de chaque paquet ou boîte dans une police d'une dimension minimale de 20 pts tel quel :

a) Item # 1

<p><b>EC 12122 (10/2018)</b> Clés USB noires / Black USB keys Qté / Qty : 1000</p>
--

b) Item #2

<p><b>EC 10530 (10/2018)</b> Clés USB vertes / Green USB keys Qté / Qty : 900</p>
---

## 9. EMPAQUETAGE

9.01. Le fournisseur sera responsable de fournir les boîtes en carton ondulé.

9.02. Empaqueter dans des boîtes de carton ondulé. Chaque boîte ne doit pas peser plus de 35 livres.

9.03. **Étiquettes d'emballage** : Identifier clairement le contenu de chaque boîte dans une police d'une dimension minimale de 20 pts tel quel :

a) Item # 1

<p><b>EC 12122 (10/2018)</b> Clés USB noires / Black USB keys Qté / Qty — 16 Boîtes de / boxes of 1000</p>
--

b) Item # 2

<p><b>EC 10530 (10/2018)</b> <i>Clés USB vertes / Green USB keys</i> <i>Qté / Qty — 1 boîte de / 1 box of 900</i></p>
---

9.04. **REMARQUE** : L'étiquetage des produits allant au Centre de distribution doit être exactement comme indiqué, sinon le matériel ne sera pas accepté à la livraison.

**10. EXPÉDITION**

10.01. **Palette**

- a) Envoyer le matériel sur des palettes non-retournables mesurant 48 po de large sur 42 po de profondeur, munies de trois traverses de trois blocs, de 48 po longueur chacune;
- b) Chaque palette **ne doit pas** faire plus de 54 po de hauteur (palette incluse);
- c) Chaque palette **doit** être munie de planches de fond et être de type brasserie – entrée à quatre sens;
- d) Chaque palette **doit** être emballée sous film rétractable;
- e) Le matériel **doit** être accessible par chariot à palette hydraulique manuel;
- f) Les articles envoyés au 100-440 chemin Coventry sur des palettes non appropriées ne seront pas acceptés au moment de la livraison; et
- g) Référez-vous à **l'APPENDICE A** pour un diagramme et spécifications d'une palette de type brasserie.

10.02. **Livraison**

- a) Adresse de l'entrepôt d'ÉC : Élections Canada, Centre de distribution, 100-440 chemin Coventry, Ottawa (Ontario), K1K 2Y5; et
- b) Heures de livraison au 100-440 chemin Coventry sont de 8h à midi et de 13h à 16h, heure d'Ottawa, du lundi au vendredi, excluant les congés fériés.

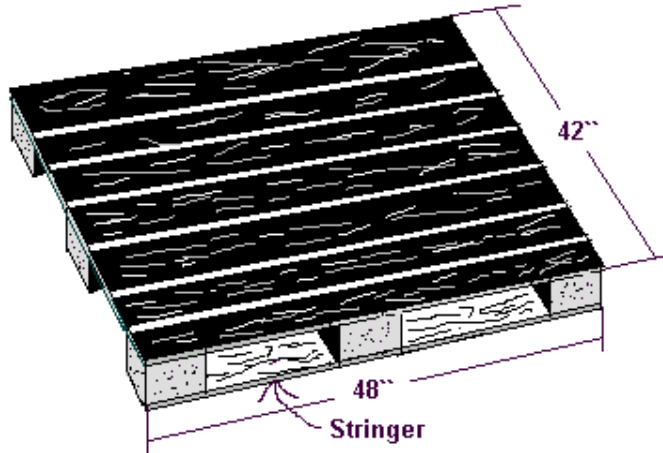
**11. DATE DE LIVRAISON OBLIGATOIRE**

11.01. **Le, ou avant, mais pas plus tard que le 19 février 2019.**

11.02. Sur approbation de l'autorité contractante ou technique, des livraisons partielles seront acceptées, mais la production totale doit être livrée au plus tard à la date obligatoire fixée.



**APPENDICE A – Diagramme et spécifications d'une palette de type brasserie**



**Stringer - SOLID BLOCKS - 4" X 6" X 3" High**

